Compte rendu CCESS du 3 février 2011

Présents : Jean-Yves Praud, Laurent Prieur, Marie-Farnce Ferret, Anne-Claire Lepage, Christian Oger, Jean-Paul Rocher, Michel Renault, Bertrand Laurenceau, Yves Cariou, Hervé Quernée, Antoine Pillet, Nelly Lechaplain, Jean-Claude Le Chanony, Francis Le Herrisé, Christine Mercier, François Gilanton, Hervé Foulon, Anne Le Tellier, Angélique Buffet.

Excusés : Daniel Lafranche, Jean-Louis Lapouge, Jean-Pierre Prioul Bernard Boo, Marie-Renée Briand, Jean Pouty.

Ordre du jour :

1- Présentation des nouveaux arrivants : Francis Le Herrisé et Christine Mercier
2- Suite du 8 novembre : entretien avec les élus et synthèse de l'atelier 4
3- Le Bipess
4- Proposition d'une plénière en mars
5- Travail sur l'accompagnement
6- 2012, année des coopératives, lien avec le travail sur l'engagement des jeunes
7- Groupe transversal sur la coopération territoriale
8- Divers : intégration d'un représentant de l'Etat au CCESS ?

1) Bienvenue aux nouveaux arrivants ! Francis Le Herrisé qui représente la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) et Christine Mercier pour la Région Bretagne, représentant Laurence Fortin, élue en charge de l'ESS.
2) Suite du 8 novembre : lors des précédents CCESS (cf. compte-rendus de décembre et janvier) il a été convenu de planifier une rencontre individuelle avec les élus en charge de la politique économique de Rennes Métropole, de la Région et du Département sur un temps de comité consultatif. Une trame d'entretien sera envoyée aux élus au préalable. Une proposition de trame d'entretien est soumise au CCESS, des modifications sont faites : mettre en avant l'objectif de cette rencontre, présenter une introduction plus positive, ajouter une question sur l'articulation entre la politique économique et l'ESS. La trame d'entretien revue, reprenant les différentes suggestions sera envoyée par mail aux membres du CCESS pour validation avant envoi. Vous retrouverez la trame d'entretien définitive en annexe à ce compte rendu.
   Une analyse de ces échanges sera effectuée par le CCESS puis envoyée aux élus rencontrés. Une restitution publique, notamment à l'ensemble des participants du 8 novembre, est également envisageable, sa forme restant encore à définir. A partir de cette analyse, le CCESS pourra faire des propositions d'actions au Conseil général.
   Synthèse de l'atelier 4 : l'animateur et le rapporteur de cet atelier n'étant pas présents à ce Comité, il a été jugé préférable de reporter ce temps de synthèse à un prochain CCESS.
3) Le Bipess. Une présentation du Baromètre des Indicateurs de Progrès des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire est faite aux membres, vous retrouverez cette présentation en annexe au compte-rendu. Il est important que les membres du CCESS fassent le relais d'information et de mobilisation car la mobilisation des acteurs pour s'engager dans cette démarche est parfois difficile, non pas par manque d'intérêt mais par manque de temps. Exemple : les structures du médico-social qui sont déjà soumises à des évaluations internes et/ou de certifications, sont obligées de prioriser leurs actions. Un forum autour du Bipess, avec un thème à définir autour des indicateurs, de la médiation, des coûts évités, est envisagé au cours du 1er trimestre 2012. Pour toutes informations complémentaires sur le Bipess : www.bipess.fr ou auprès d'Alain Penven : alain.penven@uhb.fr
4) Proposition de plénière. Chacun des membres du Comité a reçu le document de la Cres « Changer d'échelle – plan stratégique pour un développement de l'ESS en Bretagne », dans le cas contraire vous le retrouverez en annexe. Il a été proposé et acté qu'une plénière autour de ce thème serait pertinente. Elle aura lieu après le CCESS de mars, soit le 3 mars, de 17h à 19h. La Cres présentera un power point de synthèse. Cette démarche se déroulera sur le 1er semestre 2011, le but est d'apporter notre contribution. Pour cela il est donc nécessaire de s'approprier le document avant le 3 mars.

5) Travail sur l'accompagnement. Il a été engagé par le CCESS en 2009 et jusqu'à début 2010 mais laissé en suspend pour l'organisation de la manifestation du 8 novembre. Ce travail, dans le cadre du programme « En Ille-et Vilaine, on peut entreprendre autrement » est de favoriser l'interconnaissance entre les réseaux de la création sur les territoires, de participer à sa structuration et d'améliorer la coordination entre ces acteurs, sachant que d'un territoire à un autre les problématiques sont différentes. Depuis début 2010, un travail sur ce thème a été lancé par la Région, la Cres et la CPCA, et les pôles de développement de l'ESS ont été créés sur l'ensemble du Département (hormis sur le Pays de Vitré). Le travail effectué par le CCESS demande à être réactualiser ce qui pourrait être fait avec les pôles ESS. Il mérite d'être poursuit, car il y a un réel besoin et une réelle opportunité de présenter l'ESS aux créateurs. Il est proposé pour le 2d semestre de faire un sondage auprès des pôles ESS, via Grégory Huchon, afin de savoir où ils en sont dans leur sollicitation d'accompagnement et revenir ainsi avec plus de matière à un prochain CCESS.
6) 2012, année des coopératives, lien avec le travail sur l'engagement des jeunes. L'année 2012 sera au niveau européen l'année des coopératives. Elle pourrait être l'opportunité de poursuivre le travail engagé avec les comités consultatifs jeunesse et éducation lors d'une première réunion en février 2010 (compte-rendu en annexe) et d'organiser une journée sur l'engagement des jeunes. Après échange, il semble compliqué de poursuivre ce travail avec ces 2 comités et de traiter différents sujets au sein du CCESS avec le mode d'organisation. Le CCESS restera cependant en veille sur ce thème, d'autant plus qu'un des programmes politiques de la Région porte sur la question de la jeunesse. Le Département va communiquer le compte-rendu de la réunion de févier 2010 à la Région.
7) Groupe transversal sur la coopération territoriale. La réunion de lancement a lieu le 23 février à 17h30, salle de l'Assemblée. Le Département a exprimé 2 commandes envers les Comités consultatifs :

- Pour le 1er semestre, lancer une réflexion transversale sur la 2ème génération des contrats de territoire, avec le souhait que les membres des comités s'engagent dans cette démarche. Un appel à volontariat sera lancé suite à la réunion de présentation du 23 février. Il est demandé qu'il y ait 2 à 4 représentants par Comité, ils assureront le retour à l'ensemble du Comité.

Question : les conseils de développement seront-ils associés à la démarche ? Non, il n'est pas prévu qu'ils y soient associés mais cette demande pourrait être exprimée lors de la réunion de lancement du 23

- Pour le 2d semestre, lancement d'une réflexion large sur la dimension de la citoyenneté, l'accompagnement renforcé des publics les plus en difficulté, pouvant aller sur une réflexion sur les monnaies alternatives.

8) Divers : intégration d'un représentant de l'Etat au CCESS. Arnaud Mallet est le correspondant régional à l'ESS => avis positif

Annexes

- Trame d'entretien envoyée à la Région et à Rennes Métropole, et après les élection au Conseil général
- Diaporama de présentation du Bipess
- Changer d'échelle – Plan stratégique pour un développement de l'ESS en Bretagne
- Compte-rendu de la réunion du 10 février 2010 avec les Comités jeunesse et éducation pour engager un travail commun sur l'éducation à la coopération.

Calendrier

→ **23 février 2011**, 17h30-20h00 (Salle de l'Assemblée) : Réunion de lancement du chantier transversal sur la coopération territoriale

→ **03 mars 2011**,12h30 – 13h45 (Restaurant administratif) : Repas du CCESS
14h00 – 17h00 (Salle A. Pavie-Hôtel du Département) : CCESS
17h00 – 19h00 (Salle A. Pavie-Hôtel du Département) : Plénière du CCESS => travail sur la démarche « Changer d'échelle – Plan stratégique pour un développement de l'ESS en Bretagne

→ **07 avril 2011**, 12h30 – 17h00 (Salle A. Pavie-Hôtel du Département) : CCESS